

# Preavis obligatoire? merci de repondre

# Par Iola, le 13/08/2011 à 08:07

## Bonjour,

J aimerai savoir si on est obliger de faire un préavis à notre propriétaire car depuis février une fuite d eau à été signaler, les travaux n ont toujours pas été fais elle ma dis au téléphone que ça l arrangeait car les mouissure viendront plus tard. Depuis des cafard se sont installer juste à la fuite qui n etai pas chez nous mais au dessu. La propriétaire retarde tout. Je vis avec des cafards depuis quelque semaine jai un bébé de 9 mois. Nous cherchons un autre logement mais je souhaiterai savoir si nous somme obliger de faire un préavis vu la situation? Merci

#### Par mimi493, le 13/08/2011 à 12:09

Avez-vous fait une déclaration de sinistre à votre assurance ? Est-ce que la fuite est de la responsabilité du bailleur ? Lui avez-vous envoyé une LRAR de mise en demeure ?

Les cafards n'ont rien à voir avec la fuite.

Vous n'avez pas droit de partir comme ça.

# Par Iola, le 13/08/2011 à 20:01

Nous avons bien fai une déclaration de suite apres le sinistre. La propriétaire à mis d mois à bien vouloir faire les travaux. Je me suis informer et les cafar apparaisse dans d endroit

humide.ce qui est le cas. Les mur son encore humide. Nous attendons toujours les dispositoons pour faire partir les cafar.. nous avons un bébé d 9 mois es ce un endroit sein pour lui?? La fuite etai au dessus de chez nous. Nous payons un loyer ou l endroit n est pas sein es ce normal?\_

# Par Iola, le 13/08/2011 à 20:02

Nous avons bien fai une déclaration de suite apres le sinistre. La propriétaire à mis d mois à bien vouloir faire les travaux. Je me suis informer et les cafar apparaisse dans d endroit humide.ce qui est le cas. Les mur son encore humide. Nous attendons toujours les dispositoons pour faire partir les cafar.. nous avons un bébé d 9 mois es ce un endroit sein pour lui?? La fuite etai au dessus de chez nous. Nous payons un loyer ou l endroit n est pas sein es ce normal?\_

#### Par mimi493, le 13/08/2011 à 20:08

Les cafards n'apparaissent pas par magie, et il est fort probable qu'ils aient été là avant, mais sans que vous les voyez. Vous devez faire venir un professionnel (ça coute peu cher)

Vous dites d'abord qu'il n'a jamais fait les travaux et maintenant vous dites qu'il a mis des mois pour les faire ????

Qu'a fait votre assurance?

#### Par Iola, le 13/08/2011 à 21:04

Es ce à nous de payer un professionnel? La fuite est depuis février et la propriétaire commence à affolé depuis les cafard.

#### Par mimi493, le 13/08/2011 à 21:19

Pour les cafards oui. ça arrive d'en avoir, même dans une maison très propre. En avez-vous parlé avec les voisins ? Est-ce qu'ils en ont aussi ? En avez-vous vu dans les parties communes ?

La fuite est réparée maintenant ?

# Par **Iola**, le **13/08/2011** à **22:33**

Les voisin au dessus n ont pas fai attention

La fuite est reparer mai ça mouassi dans la cuisine et d autre pièce ce qui n est pas propre on retrouve d bestioles d cafard et on nous di attendre

Par mimi493, le 13/08/2011 à 22:37

[fluo]La fuite est réparée maintenant ? [/fluo]

Concernant les dégats chez vous, que dit votre assurance ?

# Par Iola, le 14/08/2011 à 07:01

La fuite est réparer c les pompier qui on défoncer la porte du dessus car il etai en vacances, la fuite à durer 2 semzines. Les mûrs sont mouassi. L assurance attend le devis pour les travaux à faire

#### Par mimi493, le 14/08/2011 à 11:41

Votre assurance attend les devis, donc vous avez fait venir des artisans pour établir les devis ?

En attendant, vous avez passé un coup d'eau de javel pour les moisissures ?

#### Par **lola**, le **14/08/2011** à **12:00**

Nn le devis na pas été fai la propriétaire essai d contacter d artisan. Pour les mouassure ont à tout nettoyé et ça fai rien. En plu on à contacter notre proprio car nous pensons qu il ya encore une fuite elle à di ke c etai juste les mur qui etai humide.

#### Par mimi493, le 14/08/2011 à 12:15

Vous dites que votre assurance attend les devis, donc c'est à vous de les faire établir

#### Par Iola, le 14/08/2011 à 13:29

La proprio ma di qu elle le fera car normalemen c le syndicat d l immeuble de le faire